

Adresse des juges de paix de Rouen qui invitent la Convention à continuer ses travaux, lors de la séance du 3 germinal an II (23 mars 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse des juges de paix de Rouen qui invitent la Convention à continuer ses travaux, lors de la séance du 3 germinal an II (23 mars 1794). In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) p. 245;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1968\\_num\\_87\\_1\\_20312\\_t1\\_0245\\_0000\\_8](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_20312_t1_0245_0000_8)

---

Fichier pdf généré le 23/01/2023

ASTRIUS, MILLER, MAURY, BARBIER jeune, FOUSIER, CAZALLIS, MOLLET, Ch. TESSIER, DURAND, SIMON, CHERNISE, LASSERER, NARCET, VITTE dit VILLOTOTEL, SORET, Jean DAUDEPIDEU, LIONNET le jeune, SAUVAGE, CHOLET, LUCAS, BRISSARD, CHERRIER, CASSIER, PAINLEVÉ, ADAM, BLAISE, LAVALLEE-POUSSIN, AUGER.

f

[Beauvais, s.d.] (1).

« D'après la conjuration infernale qui étoit prête à éclater et que vous venez de découvrir, d'après l'horrible complot qui a été formé contre vous et notre Liberté, par ceux-là même qui affectoient de s'en montrer les plus ardents défenseurs ! à quel signe donc pourra-t-on reconnoître les vrais amis du peuple ! Représentans, au portrait que vous nous en avez fait, il est facile de les distinguer, ce n'est ni le costume, ni le verbiage, mais le cœur seul qui fait le patriote. La conjuration qui vient d'être déjouée nous fait ouvrir les yeux sur ces hommes qui sous le masque du patriotisme, cachent une ambition démesurée et ne s'introduisent dans les fonctions publiques que pour y poignarder la liberté.

Représentans, nous applaudissons aux mesures salutaires que vous avez prises pour déjouer les projets liberticides des tyrans et des factieux ; nous vous invitons à développer toujours la même énergie. C'est le moyen de renverser le trône des tyrans et d'acquérir de nouveaux droits à la reconnaissance du peuple. »

DURIEZ, HALLO (présid.), CRANPIN, BOULEAU, FABU, BACLÉ, CARON-GUILLOTTE (secrét. gén.).

g

[Rouen, 1<sup>er</sup> germ. II. Le départ, à la Conv.] (2).

« Représentans du peuple français,

Vous avez proclamé la République une et indivisible : le peuple français s'est levé tout entier, a ratifié ce décret immortel, il a fait plus, il a déclaré qu'elle étoit impérissable, il a versé son sang le plus pur pour son établissement et pour son affermissement. L'aspect de la République grande et majestueuse dès sa naissance fait trembler tous les tyrans sur leurs trônes qui chancellent. L'aristocratie ne trouve point d'autre assez profond pour se cacher : le fédéraliste n'est plus.

Représentans, vous nous annoncez une nouvelle conspiration, vous l'avez découverte ; grâces immortelles vous soient rendues. Faites justice des conspirateurs : nous rougissons que ces monstres ayent été nos frères, qu'ils ayent souillé de leur présence la représentation nationale. Qu'ils périssent ! C'est le vœu du Directoire régénéré du département de la Seine-Inférieure ; c'est celui de toute la république. Nous ne sommes en émettant le même vœu que

les organes de toutes les communes du département.

Vive la République une, indivisible et impérissable. »

BOUVET, BELHOSTE (secrét.), Jacques GRANDIN, DUMAZERT, R. ALLAIS, AUBERT, THIERRY, CASTEL (secrét. gén.), CHOIN.

h

[Rouen, 1<sup>er</sup> germ. II, « avant midy ». Les juges de paix, à la Conv.] (1).

« Législateurs,

C'est du sein d'une mer orageuse, n'en doutons pas, que le vaisseau de la liberté doit surgir au port ! Grâce au puissant génie qui le guide, il vient encore de braver un péril d'autant plus grand qu'il avoit l'effet d'une trahison aussi noire qu'inattendue !... Continuez, sages et courageux pilotes à franchir les écueils, et les dangers qui vous environnent. Si votre marche en est retardée c'est pour être plus sûre et plus triomphante ! que votre œil attentif ne cesse de percer tous les complots, que la foudre dans vos mains continue à frapper jusqu'au dernier des traîtres ! Et la France, ce vaste océan devenu pacifique et libre par une intrépidité fournira un asile inviolable à la liberté !

Vive la République ! Vive la Montagne ! »

DELACROIX, BERRUBÉ, PERRIN, J. DAUPELEY, CORBIN, ANDRIEU, J. POULLET (assesseur), BLANCHER (greffier), CLEROZ (assesseur).

i

[Chartres, 30 vent. II] (2).

« Citoyens représentans,

Tous les membres du Conseil général de la commune de Chartres ont frissonné d'horreur, en apprenant l'exécrable complot, qui devoit anéantir la représentation nationale et la liberté, car le sort de l'une est lié intimement à celui de l'autre.

Grâces éternelles soient rendues aux Comités de salut public et de sûreté générale (qu'on peut regarder comme la seconde Providence des Français) pour avoir découvert et déjoué cette conspiration, d'autant plus effrayante, qu'elle avoit été ourdie par des scélérats qui s'étoient emparés de la confiance du peuple et qui pouvoient, par conséquent le porter au dernier degré d'égarément, mais ce bon peuple a encore justifié dans cette circonstance l'opinion de ceux qui l'aiment et le connoissent bien.

Citoyens représentans, comptez sur un dévouement sans bornes de la part des habitants de la commune de Chartres, qui depuis longtemps partagent avec joie leurs subsistances avec cette cité fameuse par les efforts prodigieux qu'elle a fait pour la liberté.

Législateurs, marchez toujours d'un pas ferme, prenez l'essor et les mesures que vous jugerez à propos, vous êtes environnés de la confiance et de la puissance du peuple magna-

(1) C 298, pl. 1033, p. 3. B<sup>in</sup>, 4 germ.  
(2) C 298, pl. 1033, p. 4. B<sup>in</sup>, 4 germ.

(1) C 298, pl. 1033, p. 6.  
(2) C 298, pl. 1033, p. 7. B<sup>in</sup>, 4 germ.